



# The Day Report

Newsletter of Senator Joseph A. Day - Fall 2004 - Volume 3, Issue 4

Dear Friends:

I hope that you have all enjoyed a wonderful summer. Since my last newsletter we have experienced a new federal budget and the 38th General Election. Both of these events marked a significant change in direction for our government, and we are now preparing for the fall session of the 38th Parliament.

Thank you for your cards and letters expressing your views on the issues that we face as Canadians. I encourage you to keep writing.

If you wish to receive future editions of my newsletter in electronic format, or if you would like to have your name removed from my distribution list, please contact my office.



Senator Day seen here with Hermenegilde Chiasson, Lieutenant-Governor of New Brunswick, Shirley McAlary, the Mayor of Saint John, and Major Mary Furey, Commanding Officer of 722 (Saint John) Communication Squadron, during celebrations marking 100 Years of Military Communications in Saint John, on March 22nd, 2004.

## Inside This Issue/Sommaire:

Legislative Update/Initiatives législatives	...2
Senate Committees/Comités du Sénat	...3
Comparing Senates/Les Sénats du monde	...4-5
Budget 2004/Le Budget 2004	...6
The Road Ahead/Coup d'œil à l'horizon	...7

Chers amis,

J'espère que vous avez passé un très bel été. Depuis mon dernier bulletin de nouvelles, nous avons eu droit à un nouveau budget fédéral et à une 38<sup>e</sup> élection générale. Ces deux événements ont marqué un virage important dans l'orientation de notre gouvernement. Nous nous préparons actuellement à la session d'automne de la 38<sup>e</sup> législature.

Je vous remercie des cartes et des lettres dans lesquelles vous me faites part de votre point de vue à l'égard des enjeux auxquels le Canada est confronté. Continuez de m'écrire.

Si vous désirez recevoir les prochains numéros de mon bulletin de nouvelles sous forme électronique, ou encore retirer votre nom de ma liste de distribution, communiquez avec mon bureau.



Senator Day seen here with Jamie Gamble and Prime Minister Paul Martin during his visit to the Kennebecasis Valley on April 14, 2004.



**Contact Senator Day/**

**Coordonnées du Sénateur Day**

Phone/Tél:(613) 992-0833  
1-800-267-7362

Senator Joseph A. Day  
801, Victoria Building  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A4

Fax/Télécopieur:  
(613) 992-1175  
E-mail/Courriel:  
dayja@sen.parl.gc.ca

## Legislative Update

The third session of the 37<sup>th</sup> Parliament commenced on February 2 and was adjourned on May 23, with the formal announcement of the 38<sup>th</sup> General Election. During this session, Senators were given the opportunity to debate a variety of engaging legislation.

For instance, Honourable Senators reviewed Bill C-6, the *Assisted Human Reproduction Act*. This Act prohibits assisted reproduction procedures that are considered to be ethically unacceptable. Additional procedures are also prohibited unless they are carried out in accordance with licensing and regulatory requirements, which address health and safety concerns.

Another piece of legislation which I was proud to see pass through the Senate and receive Royal Assent was Bill C-9, *An Act to amend the Patent Act and the Food and Drugs Act*. This bill complements the \$500-million Canada Fund for Africa which was launched at the G8 Summit in Kananaskis, Alberta, in June, 2002. This Act will facilitate access to pharmaceutical products for many who are living in under-developed countries. Access to these products will address



The Senate chamber in session.

a wide range of public health problems, including tuberculosis, malaria and HIV/AIDS. These amendments reflect the balance that is necessary between Canada's humanitarian objectives of facilitating the flow of life-saving pharmaceutical products to developing countries, while maintaining the integrity of its intellectual property regime and ensuring that its international obligations in this area are respected.

This session also marked the passage of Bill C-7, commonly known as the *Public Safety Act*. This bill was important to me since I was given special responsibility to ensure that it was presented in the Senate on behalf of the Minister. It was a complex piece of legislation, amending 23 existing Acts and affecting twelve departments of the Government of Canada. The Bill is the last of three in the Government's legislative response to the events of September 11, 2001 in the United States.

## Initiatives législatives

La troisième session de la 37<sup>e</sup> législature a commencé le 2 février et a pris fin le 23 mai avec le déclenchement officiel de la 38<sup>e</sup> élection générale. Pendant cette session, les sénateurs ont eu l'occasion de débattre une multitude de projets de loi.

Par exemple, les sénateurs ont étudié le projet de loi C-6, *Loi concernant la procréation assistée et la recherche connexe*. Cette loi interdit les interventions de procréation assistée, considérées comme inacceptables sur le plan éthique. D'autres techniques sont également interdites à moins d'être effectuées selon certaines exigences professionnelles et réglementaires en matière de santé et de sécurité.



The Mace is the symbol of authority in the Senate.

À ma grande satisfaction, le Sénat s'est en outre penché sur le projet de loi C-9, *Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues*, et celui-ci a reçu la sanction royale. Ce projet de loi vient compléter le Fonds du Canada pour l'Afrique de 500 millions de dollars, lancé au Sommet du G8, à Kananaskis, en Alberta, en juin 2002. Cette loi facilitera l'accès, dans les pays sous-développés, à des produits pharmaceutiques qui concernent diverses problématiques de santé publique comme la tuberculose, la malaria et le VIH/sida. Les amendements envisagés visaient à établir un équilibre entre les objectifs humanitaires du Canada, qui consistent à faciliter l'acheminement de produits pharmaceutiques vitaux vers les pays en développement tout en préservant l'intégrité de son régime de propriété intellectuelle et en assurant le respect de ses obligations internationales dans ce domaine.

Cette session a également été marquée par l'adoption du projet de loi C-7, communément appelé *Loi sur la sécurité publique*. Le projet de loi revêtait une importance particulière à mes yeux puisqu'on m'avait confié la responsabilité de le présenter au Sénat au nom du ministre. C'était un projet de loi complexe qui modifiait 23 lois et touchait douze ministères fédéraux. Il s'agissait du dernier des trois projets de loi constituant la réponse législative du gouvernement aux événements survenus le 11 septembre 2001 aux États-Unis.



## Senate Standing Committees

During the Spring legislative session, I participated on a number of Standing Senate Committees; National Finance, National Security and Defence and its Sub Committee on Veterans Affairs, Transport and Communications, Agriculture and Forestry and Foreign Affairs. Senate Committees are charged with reviewing areas of public policy as well as studying those pieces of legislation that are referred to them. After each study or review, the committee will produce a report, which is then presented to the Senate for adoption and publication. If you are interested in any particular Committee's activities, please let me know and I will have that committee's reports sent to you.



Participating in ceremonies acknowledging the 60<sup>th</sup> Anniversary of D-Day and the Battle of Normandy at Beny-sur-Mer Canadian War Cemetery, June 6, 2004. Pictured here (From Left to Right) are Stu Christie, National Council of Veterans Associations, Senator Day, Senator Michael Meighen, Bob Wood, M.P., and John O'Reilly, M.P.

The Standing Senate Committee on National Finance is focused on legislation and documents pertaining to government spending. It is specifically charged with examining Estimates from the Treasury Board as well as reports from the Auditor General. During this session, this Committee reviewed five bills, including the most recent budget, proposed changes to the system of equalization, and guidelines for the introduction of future user fees. In addition, this Committee initially analyzed the government Estimates for 2004-2005, which the Committee will revisit at various times during this fiscal year.

The Standing Senate Committee on National Security and Defence was busy during this session producing a report reviewing how well Canadians are prepared for national emergencies. The Committee visited sites across the country and listened to witnesses including Mr. Glen Tait, then Chief of the Saint John Fire Department. In addition, questionnaires were sent out to First Responders across the country. As a result of these efforts, the Committee members agreed that First Responders often do not have the resources to do their jobs, they are not being communicated with nor are their concerns being heard. Our Committee will continue to work on correcting these security matters which are important to each and every Canadian. *(Continued on page 8)*

## Comités permanents du Sénat

Durant la session législative du printemps, j'ai siégé à un certain nombre de comités permanents : finances nationales, sécurité nationale et défense ainsi que son sous-comité des anciens combattants, transports et communications, agriculture et forêts ainsi qu'affaires étrangères. Les comités sénatoriaux ont pour mandat d'étudier des dossiers d'intérêt public ainsi que les textes de loi qui leur sont soumis. À l'issue d'une étude quelconque, chaque comité produit un rapport qui est présenté au Sénat pour adoption et publication. Si les travaux d'un comité particulier vous intéressent, laissez-le moi savoir et je vous ferai parvenir les rapports qu'il a produits.

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales étudie des projets de loi et des documents portant sur les dépenses du gouvernement. Il a pour mandat d'examiner le budget du Conseil du Trésor ainsi que les rapports du vérificateur général. Pendant la dernière session, ce comité a étudié cinq projets de loi ainsi que le dernier budget, les modifications envisagées à l'égard du système de péréquation ainsi que les lignes directrices concernant l'introduction de frais d'utilisation. Le Comité avait aussi étudié au début les prévisions budgétaires de 2004-2005, qu'il reverra d'ailleurs à différentes reprises pendant l'année financière.



Participating in ceremonies acknowledging the 60<sup>th</sup> Anniversary of D-Day and the Battle of Normandy at Beny-sur-Mer Canadian War Cemetery, June 6, 2004. Pictured here are Senator Day with Isobel and Barney Danson, the Minister of National Defence from 1976-1979, under Prime Minister Trudeau.

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a pour sa part produit un rapport sur le degré de préparation des Canadiens à des urgences nationales. Les membres du Comité se sont rendus à différents endroits au Canada et ont entendu des témoins comme M. Glen Tait, le chef du service d'incendie de Saint John. Des questionnaires ont en outre été envoyés aux premiers intervenants partout au pays. À l'issue de ces démarches, les membres du Comité ont conclu que les premiers intervenants n'ont bien souvent pas les ressources nécessaires pour faire leur travail, qu'on ne communique pas assez avec eux et que leur opinion est mal entendue. Le Comité continuera de faire avancer le dossier de la sécurité au bénéfice de tous les Canadiens.

## Comparing Senates

In the time I have spent as a Senator, I have had the opportunity to participate in delegations to several countries. One benefit of this exercise is that it allows participants to find out how other second chambers operate, which, in turn, provides useful information to consider as we continue to discuss Senate reform in Canada.

The appeal of second chambers comes from their two main functions, which consist in reviewing and improving legislation, and providing representation, be it for regions, minorities, or various other groups.

The first of these functions, legislative review, or “sober second thought,” as Sir John A. Macdonald put it so well, allows upper houses to reconsider, amend or delay legislation passed by the lower house, as well as “check the influence of interest groups.” Moreover, the delay created by this process has the benefit of providing an opportunity for the public to express its views on matters at hand, in committees for example, as well as for creating greater public attention.

The second function of upper houses, representation, is inherent to most federations, though it can be present in unitary states. The lower houses base their representation on population. However, to counterbalance the greater influence this gives to the more populated states or provinces, most federations use a second chamber that features different representation, be it weighted or equal among constituent units, as well as a different method for selecting members.

Besides legislative review and representation, second chambers also perform other functions that include committee investigations and approving appointments to the judiciary and other government bodies.

And though second chambers perform the same basic functions in general, they do so in various ways.

The **Australian Senate**, for instance, consists of 76 members, which is to say, 12 from each state and two each from the Northern and Australian Capital territories. Senators are elected by a system of proportional representation for six years in the case of states, with half the seats being renewable every three years, and for a term of three years when representing a territory. The House of Representatives, for its part, consists of 150 members. In Australia, the Senate has basically the same legisla-

tive role as the House of Representatives, with the exception that it cannot initiate or amend money bills. However, it may request amendments by returning a bill to the lower house. Bicameral deadlock causes delay, elections, and joint sessions of the two houses.

The **French Senate** has 321 members, 296 of whom represent the 96 departments of metropolitan France, 13 of whom represent overseas territories, and 12 of whom represent French nationals abroad. Senators are indirectly elected for terms of nine years by an electoral college comprising members of the National Assembly, or lower house, delegates from the Councils of the Departments and municipal councils. The National Assembly consists of 577 members. In general, the French Senate is subordinate to the National Assembly, with a few exceptions, where it has greater influence, e.g., in the case of organic laws and money bills. Although the Senate may initiate bills or propose amendments, the final decision rests with the lower house.

The **German Bundesrat**, has 69 seats. Each of the 16 *Länder*, or constituent states, has between 3 and 6 seats, depending on their populations. Members are appointed by the state governments, which is a form of indirect election, and their terms vary in accordance with lander election dates. The German lower house contains 669 representatives. The Bundesrat has a veto over legislation affecting state powers. And if a bill fails by a two-thirds vote in the Bundesrat, only a two-thirds vote in the lower house can override the defeat. As well, the German upper house has a say in the position taken by ministers in the European Union’s Council of ministers.

For its part, membership in **Great Britain’s House of Lords** is rather complex, with some 600 peers having a right to sit there, compared to the House of Commons’ 659 members. The House of Lords includes 92 hereditary peers, as well as appointed Law Lords, life peers, archbishops and bishops. Since the 1999 reform, however, the number of hereditary peers has been limited, something that has greatly reduced the size of the chamber. In relation to the Commons, the House of Lords has limited power. Accordingly, the Lords has a one-month suspensory veto with respect to money bills, and a 13-month suspensory veto on non-money bills.

In the **United States**, the **Senate** has 100 members – against 435 in the House of Representatives. Senators are chosen by direct election in each of the 50 states. They serve six-

year terms, and one third of its membership is renewable every two years. The US Senate has more power than the House, and the most power of any upper chamber. However, it cannot initiate money bills. It has additional powers concerning the ratification of federal appointments and treaties, and hears cases of impeachment brought against federal officials.

In Canada, the Senate consists of 105 members, which is to say 24 from each of the regions of Quebec, Ontario, the West, the Maritimes, 6 for Newfoundland, and one for each of the three territories. Senators are appointed by the prime minister, must be 30 years or over, not bankrupt, own land of a value of at least \$4,000 and serve to the age of 75. The main role of our Senate has been to revise bills. Although the Senate has the constitutional power to reject bills passed by the Commons, it seldom does so. And our committees are well known for conducting important and groundbreaking investigations.

One of the principle features that distinguishes second chambers is the method they use to select members. In the United States and Australia, as we have seen, senators are directly elected by the populations, while France and Germany use indirect elections. Canada and Britain, for their part, appoint members on the prime minister’s recommendation, though before 1999 much of the membership in the House of Lords was hereditary.

Another feature of second chambers is that they are generally smaller than first chambers, having on average 60% of the number of members of the first chamber. According to Meg Russell, the “small size of second chambers generally helps, along with ... longer terms and the renewal of the chamber in parts, to establish a close working relationship between members and more independence.”

Finally, a significant difference between second and first chambers is that upper houses usually have fewer powers than lower houses. There are exceptions, however, such as the United States, where the Senate and House have equal powers, with the Senate having additional authority to ratify appointments and treaties.

The second chambers discussed offer food for thought as Canadians continue to ponder the issue of Senate reform.

*This article originally appeared in the Speaker’s Report, produced by Senator Dan Hays, Speaker in the Senate. It has been reproduced here with his permission.*

## Les sénats du monde

Depuis ma nomination comme Président du Sénat, j'ai eu l'occasion de diriger des délégations dans plusieurs pays. Ces voyages nous permettent notamment de nous renseigner sur le fonctionnement des chambres hautes d'autres pays, ce qui ne peut que nous éclairer dans nos discussions sur la réforme du Sénat au Canada.

L'attrait des secondes chambres tient à leurs deux principales fonctions : examiner les lois dans le but de les améliorer et assurer une représentation des régions, des minorités et d'autres groupes.

La première de ces fonctions, l'examen législatif, ou fonction de « second examen objectif » comme le disait si pertinemment Sir John A. Macdonald, permet aux chambres hautes de réexaminer, d'amender ou de retarder des mesures législatives adoptées par la chambre basse, ainsi que de « vérifier l'influence des groupes d'intérêts ». Le délai créé par ce processus permet en outre aux gens d'exprimer leurs points de vue sur les questions examinées, en comité par exemple, et de susciter davantage l'attention du public.

La deuxième fonction des chambres hautes, la représentation, se retrouve dans la plupart des fédérations, quoiqu'elle puisse être présente dans les États unitaires. Les chambres basses fondent leur représentation sur la population. Cependant, pour faire contrepoids à l'influence plus grande qui est ainsi accordée aux provinces ou aux États à plus forte densité de population, la plupart des fédérations recourent à une seconde chambre qui propose une représentation différente, qu'elle soit pondérée ou égale entre les unités constituantes, ainsi qu'une différente méthode de sélection des membres.

Les secondes chambres n'ont pas uniquement des fonctions d'examen législatif et de représentation. Elles ont également pour rôle de confier des enquêtes à leurs comités et d'approuver les nominations aux organismes judiciaires et autres du gouvernement.

Même si les secondes chambres accomplissent les mêmes fonctions de base en général, elles ne procèdent pas toujours de la même manière.

Le **Sénat d'Australie**, par exemple, compte 76 membres : 12 sénateurs pour chacun des 6 États, et 4 sénateurs représentant les deux territoires (Territoire du Nord et Territoire de la capitale de l'Australie). Les sénateurs sont élus au scrutin proportionnel pour un mandat d'une durée de 6 ans dans le cas des sénateurs des États, la moitié des sièges étant renouvelable tous les trois ans, et pour un mandat de trois ans dans le cas des sénateurs représentant les territoires. La Chambre des représentants, pour sa part, compte 150 membres.

En Australie, le Sénat joue essentiellement le même rôle, sur le plan législatif, que la Chambre des représentants, sauf qu'il ne peut pas présenter ni amender les projets de loi de finances. Il peut toutefois demander des amendements en renvoyant un projet de loi à la chambre basse. L'absence d'entente entre les

deux chambres peut entraîner des retards, déclencher des élections et donner lieu à des séances conjointes des deux chambres.

Le **Sénat de la France** compte 321 membres, 296 représentant les 96 départements métropolitains, 13 représentant les territoires d'outre-mer, et 12 représentant les Français établis hors de France. Les sénateurs sont élus au scrutin indirect pour un mandat de neuf ans par un collège électoral composé de membres de l'Assemblée nationale, ou chambre basse, et de délégués des conseils de chaque département et des conseils municipaux. L'Assemblée nationale compte 577 membres. En général, le Sénat de la France est subordonné à l'Assemblée nationale, sauf dans quelques cas où il exerce une plus grande influence, par exemple dans le cas des lois organiques et des projets de loi de finances. Même si le Sénat peut présenter des projets de loi ou proposer des amendements, la décision finale revient à la chambre basse.

Le **Bundesrat allemand** compte 69 membres. Chacun des 16 Länder, ou États constituants, compte entre 3 et 6 sièges, selon sa population. Les membres sont nommés par les gouvernements des États, ce qui constitue une forme de scrutin indirect, et leur mandat varie selon les dates d'élection des Länder. La chambre basse allemande comprend 669 représentants. Le Bundesrat a droit de veto sur les mesures législatives touchant les pouvoirs des États. S'il y a un rejet d'un projet de loi par deux tiers des voix au Bundesrat, il faut deux tiers des voix à la chambre basse pour annuler le rejet de ce projet de loi. De plus, la chambre haute allemande a son mot à dire dans la position prise par les ministres au Conseil des ministres de l'Union européenne.

Pour sa part, la composition de la **Chambre des Lords du Royaume-Uni** est plutôt complexe, quelque 600 pairs ayant le droit de siéger dans cette chambre, comparativement aux 659 membres de la Chambre des Communes. La Chambre des Lords compte 92 pairs héréditaires, ainsi que des évêques, des archevêques, des pairs à vie et des Lords judiciaires qui sont nommés. Depuis la réforme de 1999, cependant, le nombre de pairs héréditaires a été limité, ce qui a considérablement réduit la taille de la chambre. Par rapport aux Communes, la Chambre des Lords a des pouvoirs limités. Par conséquent, les Lords disposent d'un veto suspensif d'un mois pour les projets de loi de finances et de 13 mois pour les projets de loi autres que financiers.

Aux **États-Unis**, le **Sénat** compte 100 membres, comparativement à 435 à la Chambre des représentants. Les sénateurs sont élus au scrutin direct dans chacun des 50 États. Leur mandat est d'une durée de six ans, et le tiers des membres peut être renouvelé tous les deux ans. Le Sénat américain possède plus de pouvoirs que la Chambre des représentants et plus de pouvoirs que toute autre chambre haute. Cependant, il ne peut pas présenter de projets de loi de finances. Il a des pouvoirs supplémentaires concernant la ratification des nominations fédérales et des traités et juge les cas de mise en accusation visant des fonctionnaires fédéraux.

Au Canada, le Sénat compte 105 membres répartis comme suit : 24 sénateurs au total pour chacune des régions du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et des Maritimes, 6 sénateurs pour Terre-Neuve, et un sénateur pour chacun des territoires. Les sénateurs, qui sont nommés par le premier ministre, doivent avoir au moins 30 ans, ne pas avoir fait faillite et posséder des biens-fonds d'une valeur d'au moins 4 000 \$. Ils peuvent rester en fonction jusqu'à l'âge de 75 ans. Le rôle principal de notre Sénat est d'examiner les projets de loi. Même si le Sénat est habilité, par la Constitution, à rejeter les projets de loi adoptés par la Chambre des communes, il le fait rarement. Nos comités ont la réputation de mener des enquêtes importantes et novatrices. Les sénateurs accordent une grande importance à la représentation des régions. Il n'est pas facile de décrire la façon dont ils s'acquittent de ce rôle. Cela fait intervenir, au Canada et dans d'autres secondes chambres, des questions qu'il faudra approfondir dans les discussions sur la réforme du Sénat. Des observations à ce sujet seront faites dans un prochain numéro du *Rapport du Président*.

L'une des principales caractéristiques des secondes chambres est la méthode qu'elles utilisent pour choisir leurs membres. Aux États-Unis et en Australie, comme nous l'avons vu, les sénateurs sont élus par la population, au scrutin direct, tandis qu'en France et en Allemagne, ils sont élus au scrutin indirect. Au Canada et en Grande-Bretagne, ils sont nommés sur la recommandation du premier ministre, même si avant 1999, la majorité des membres de la Chambre des Lords étaient des pairs héréditaires.

Une autre caractéristique des secondes chambres est leur taille : elles sont généralement plus petites que les premières chambres, leur nombre de membres correspondant en moyenne à 60 % du nombre de membres des premières chambres. Selon Meg Russell, « la petite taille des secondes chambres, combinée aux mandats de plus longue durée et au renouvellement partiel de ces chambres, contribue en général à l'établissement de relations de travail plus étroites entre les membres et à une plus grande indépendance ».

Enfin, une différence importante distingue les premières et les secondes chambres : les chambres hautes ont habituellement moins de pouvoirs que les chambres basses. Il y a des exceptions cependant : aux États-Unis, par exemple, le Sénat et la Chambre des représentants disposent de pouvoirs égaux, le Sénat ayant des pouvoirs supplémentaires pour ratifier les nominations et les traités.

Les secondes chambres présentées ici nous donnent matière à réflexion, ce qui ne peut que nous aider dans nos discussions sur la réforme du Sénat.

*Cet article a déjà paru dans le Rapport du président, produit par le sénateur Dan Hays, président du Sénat. Il a été reproduit ici avec sa permission.*

## Budget 2004

On March 24, the Minister of Finance Ralph Goodale unveiled Budget 2004. This budget had two clear objectives, to demonstrate the principles of financial responsibility and integrity; and to begin to give shape to the goals presented in the Speech from the Throne.

Among the key initiatives of the budget are:

- The seventh consecutive balanced budget is projected for 2003-04, the first time since Confederation. Balanced budgets or better are forecast for 2004-05 and 2005-06.
- Improving expenditure control and oversight by implementing a comprehensive plan, including the re-establishment of the Office of the Comptroller General of Canada.
- Confirming the payment of an additional \$2 billion in health care funding for the provinces and territories in the 2003-04 fiscal year. As part of the Government's commitment to provide stable, long-term health care funding, cash transfers to the provinces and territories for health and social programs will reach \$28.1 billion in 2007-08, representing an average annual increase of \$1.8 billion, of 8 per cent per year, starting from 2003-04.
- Establishing the Canada Public Health Agency to ensure that effective surveillance and crisis response systems are in place to better deal with major public health problems.
- Implementing the Government's commitment to fully rebate the goods and services tax (GST) paid by municipalities, effective February 1, 2004. This will provide municipalities with \$7 billion in GST relief over the next 10 years.
- Investing \$4 billion over 10 years to clean up contaminated sites across Canada.
- Giving an income tax exemption to Canadian Forces personnel and police serving on high-risk international missions.

Achieving this target will require the Government to continue to reallocate its resources and to manage expenditures in a way that reflects the priorities of Canadians.

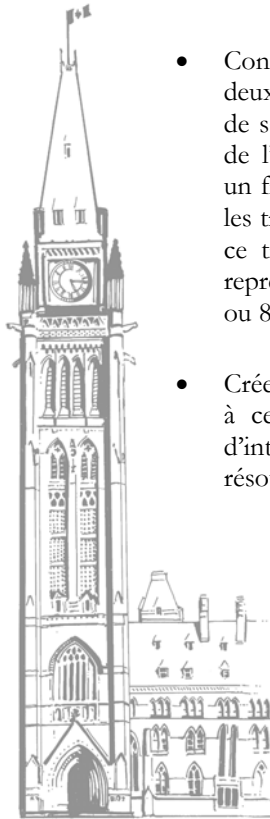
## Le Budget 2004

Le 24 mars, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a dévoilé le budget 2004. Ce budget contenait deux objectifs clairs, à savoir démontrer les principes de la responsabilité et de l'intégrité financière, et commencer à donner forme aux objectifs exposés dans le discours du Trône.

Voici les grands axes du budget :

- Atteindre l'équilibre budgétaire en 2003-2004, pour une septième année consécutive, ce qui constitue une première depuis la Confédération. Un budget équilibré ou excédentaire est également prévu pour 2004-2005 et 2005-2006.
- Améliorer le contrôle et la surveillance des dépenses par la mise en œuvre d'un plan détaillé, qui comprend le rétablissement du Bureau du contrôleur général du Canada.
- Confirmer le versement aux provinces et aux territoires de deux milliards de dollars supplémentaires pour les soins de santé au cours de l'exercice 2003-2004. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada d'assurer un financement stable et à long terme des soins de santé, les transferts aux provinces et aux territoires atteindront à ce titre 28,1 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 1,8 milliard, ou 8 % par année, à compter de 2003-2004.
- Créer l'Agence de la santé publique du Canada qui veillera à ce que des mécanismes efficaces de surveillance et d'intervention en cas d'urgence soient en place pour résoudre les grands problèmes de santé publique.
  - Mettre en œuvre l'engagement du gouvernement de rembourser le montant intégral de la taxe sur les produits et services (TPS) payée par les municipalités, à compter du 1<sup>er</sup> février 2004. Cette mesure fera en sorte que les municipalités recevront un allègement de TPS se chiffrant à sept milliards de dollars au cours des dix prochaines années.
  - Investir quatre milliards de dollars sur dix ans pour assainir les sites contaminés au Canada.
- Accorder une exonération d'impôt sur le revenu au personnel des Forces canadiennes et des policiers qui participent à des missions internationales à risque élevé.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement devra poursuivre la réaffectation de ses ressources et gérer les dépenses de manière à tenir compte des priorités des Canadiennes et des Canadiens.



## The Road Ahead

## Coup d'œil à l'horizon

During the spring of 2004, we experienced a General Election. During that election, a number of promises were made to all Canadians, some of which I have listed below in order to give you an indication of what kinds of policies our government wishes to pursue in the years ahead. These include:

Strategically investing in our economy while continuing to improve our prudent fiscal planning.

The Foundations Program – create a Canada-wide system of early learning and child care to ensure parents have access to high-quality, government-regulated spaces at affordable cost.

Commercialization – A Liberal government will work with Canada's research and development community to help commercialize Canada's research output.

Regional, rural and industrial development – A Liberal government will continue to invest in innovation and ensure our prosperity is shared across the country by supporting a comprehensive commitment to regional, rural and industrial development.

Establish a peace and nation building initiative – the Liberal government will launch a Peace and Nation-Building Initiative with four principal elements:

- An increase in the Canadian Forces by 5,000 members, thereby creating a new brigade and enhancing our capacity for peace support;
- Increase our Armed Forces Reserve strength to 18,500 from 15,500 to give Canada new capacity to respond to domestic crises and international deployments;
- Deployment of the Canada Corps to harness Canada's expertise to assist fragile and failed states as they build viable democratic institutions; and,
- A strategy to reduce or forgive foreign debts owed by poor or deserving countries where it is needed as part of a plan to get crisis-torn states back on the road to recovery.

Au printemps 2004, le pays a tenu des élections générales au cours desquelles un certain nombre de promesses ont été faites à l'ensemble de la population et dont un certain nombre vous donnent ci-dessous un aperçu des politiques que notre gouvernement compte appliquer au cours des années à venir.

Investir judicieusement dans notre économie tout en continuant d'améliorer notre planification financière prudente.

Le programme Fondations – créer un système pancanadien d'apprentissage et de services de garde pour que les parents disposent, à un coût abordable, de services de garde de grande qualité qui soient réglementés par le gouvernement.

Commercialisation – Un gouvernement libéral collaborera avec le milieu canadien de la recherche et du développement pour contribuer à commercialiser les résultats de la recherche effectuée au Canada.

Développement régional, rural et industriel – Un gouvernement libéral continuera d'investir dans l'innovation et de faire en sorte que notre prospérité profite à tout le pays en soutenant l'engagement pris à l'égard du développement régional, rural et industriel.

Établir une initiative de paix et de reconstruction des États – un gouvernement libéral lancera une initiative de paix et de reconstruction des États constituée de quatre grands éléments:

Augmenter les Forces armées de 5 000 personnes, créer une nouvelle escouade et accroître la capacité du Canada d'appui à la paix;

Faire passer la réserve des Forces armées de 15 500 à 18 500 personnes pour rendre le Canada apte à répondre aux crises sur son territoire et à se déployer à l'étranger;

Déployer Corps Canada pour mobiliser les compétences qui permettront au Canada d'aider les États fragiles et déçus à se doter d'institutions démocratiques viables;

Réduire ou annuler la dette des pays pauvres et méritoires dans le cadre d'une stratégie visant à permettre aux pays déchirés de prendre la route du rétablissement durable.



The Senate Foyer



## Senate Committees

(Continued from Page 3)

During this session, the Standing Senate Subcommittee on Veterans Affairs continued its study of veterans' services and benefits, commemorative activities and the Veterans' Charter. We heard from Peter Neary, Chair of the Canadian Forces Advisory Council of Veterans Affairs Canada. Mr. Neary is the author of a report that deals with the recognition of a veterans' charter and the treatment of veterans, principally those in the post-Korean War era. His original goal was to educate the public on the current and future needs of Canadian Forces veterans and their families, and to frame public policy debate in this area. We are determined to continue our work on behalf of the over 700 000 Canadian Forces veterans in Canada, and I invite you to share with me your views on those matters that pertain to veterans.

The Standing Senate Committee on Transport and Communications experienced a very busy Spring session. This committee continued its investigation on the state of the Canadian media industry, issuing an interim report in April. Since the study is on-going, the interim report does not draw any conclusions or make recommendations, but provides an opportunity for the committee to inform Canadians about what we have discovered through research and heard in testimony.

In addition to the media study, this committee was charged with examining Bill C-7, the Public Safety Act, of which I was the sponsor. This Bill was extensive in scope and touched upon 23 separate Acts of Parliament. The committee heard from various witnesses including the Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness and the Minister of Transport. The primary focus of this legislation was our ability to react quickly to any threat at any time. To some degree, the decisions that were taken by the Government of Canada on the morning of September 11, 2001 were unprecedented. The decision makers that day relied on the existing limited power to make instant regulations. Under these new statutes, this power will be expanded in times of an emergency. Bill C-7 was initially written in the weeks following September 11, 2001, and the changes that it proposes have been thoroughly debated and extensively revised in the over two years it took for the bill to be passed by the House of Commons and the Senate.

## Comités du Sénat

(suite de la page 3)

Au cours de la session, le Sous-comité sénatorial des anciens combattants a poursuivi son étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants, les activités commémoratives et la charte des anciens combattants. Nous avons entendu le témoignage de Peter Neary, président du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens combattants Canada. M. Neary est l'auteur d'un rapport qui traite de la reconnaissance d'une charte des anciens combattants et du traitement accordé à ceux-ci, et plus particulièrement à ceux de l'après-guerre de Corée. Son objectif principal était de sensibiliser la population aux besoins actuels et futurs des anciens combattants des Forces canadiennes et de leur famille et de structurer le débat sur les politiques gouvernementales à cet égard. Nous sommes déterminés à continuer de travailler pour les quelques 700 000 anciens combattants des Forces canadiennes, et je vous invite à me faire part de vos observations sur les questions qui les touchent.

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a connu une session des plus occupées. Il a continué son examen de l'état des industries des médias du Canada et publié un rapport provisoire sur la question en avril. Étant donné que l'examen n'est pas terminé, le rapport ne présente aucune conclusion ni recommandation, mais il permet au Comité d'informer les Canadiens de ce qu'il a découvert dans le cadre de ses recherches et de ses audiences.

En plus de l'examen des médias, le Comité a été chargé d'étudier le projet de loi C-7, *Loi de 2002 sur la sécurité publique*, dont j'étais le parrain à la deuxième lecture. Ce projet de loi de grande portée touchait 23 lois différentes. Le Comité a entendu divers témoins, notamment la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, de même que le ministre des Transports. Le projet de loi visait principalement à renforcer notre capacité de réagir rapidement en tout temps quelle que soit la menace. Dans une certaine mesure, les décisions prises par le gouvernement du Canada dans la matinée du 11 septembre 2001 étaient sans précédent. Ce jour-là, les décideurs se sont prévalus des pouvoirs limités dont ils disposaient pour prendre instantanément des règlements. En vertu de la nouvelle loi, ces pouvoirs seront élargis en cas d'urgence. Le projet de loi C-7 a été initialement rédigé au cours des semaines qui ont suivi le 11 septembre 2001 et les modifications qu'il propose ont fait l'objet d'un débat en profondeur et d'une vaste révision pendant les deux années qui ont précédé son adoption par la Chambre des communes et le Sénat.